

# Code des Réoifs

## Supplément gratuit 2

LdB = Livre de Base.

Informations complémentaires au Code des Réoifs pour Bolro, pages 144 et 145 du Livre de Base.

### Délit

Un délit est un comportement strictement interdit par la loi pénale et sanctionné par une peine prévue par celle-ci. Il est possible de distinguer trois catégories d'infractions : **Délit mineur** : infraction = peines légères, page 151 LdB.

**Délit** : crime = peines moyennes, page 151 LdB.

**Délit majeur (lourd)** : crime grave = peines lourdes, page 151 LdB.

### ● Infractions

Seule la garde nationale donne, rarement, des contraventions. Celles-ci consistent uniquement en des amendes financières et concernent les actes de dégradation, de trouble à l'ordre public, de refus d'obéissance, etc. Les Réoifs ne sont pas habilités à donner de contraventions.

**Comment doit réagir un garde face à une infraction**

- reconnaître l'infraction ;
- appréhender l'individu ;
- vérifier son identité ;
- verbaliser en fonction de l'infraction ;
- laisser repartir l'individu.

### ● Les Réoifs sont amenés à intervenir sur les délits et les délits majeurs

Les Réoifs peuvent interpellier et appréhender des personnes dans le cadre d'une enquête. Contrairement à des missions plus aventureuses où les Réoifs peuvent massacrer des Morves sans se soucier d'une quelconque réglementation. Dans le cadre d'une intervention, ils doivent respecter des lois, ou voir le suspect porter plainte contre eux, voire pire : être relâché.

**Comment doit réagir un Réoif face à un Délit**

- reconnaître le délit ;
- arrêter l'individu ou son moyen de locomotion ;
- mettre l'individu dans une position où il ne présente aucun danger pour lui-même ou pour autrui ;
- fouiller l'individu ;
- lui lire ses droits (Code Laurenda) ;
- vérifier son identité ;
- appeler la garde ou l'amener à la garnison la plus proche.

### ● Comment doit réagir un Réoif face à un flagrant délit (procédure sur individu dangereux et / ou armé)

- sortir son arme ;
- s'identifier en tant que Réoif ;
- lui ordonner de n'utiliser aucune forme de Magie ;
- ordonner à l'individu de lever les bras ;
- lui ordonner de croiser les bras sur la nuque ;
- lui ordonner de s'agenouiller ;
- lui passer les menottes ou lancer les sorts d'entrave autorisés ;

- fouiller l'individu ;
- lui lire ses droits (Code Laurenda) ;
- vérifier son identité ;
- appeler la garde ou l'amener à la garnison la plus proche.

### ● Altération des conditions des perquisitions sans mandat

Le Réoif peut intervenir sans mandat dans les conditions suivantes, mais il faudra prouver la pertinence de l'intervention (complément à l'Article 14-B - Perquisition) :

- dans le cadre d'une procédure de flagrant délit (valable pour les bâtiment de rangs 1 et 2) ;
- sur le lieu d'un sinistre, d'un incendie criminel et autres (valable pour les bâtiment de rangs 1 et 2) ;
- chez la victime d'un meurtre (valable pour les bâtiment de rangs 1 et 2) ;
- sur le lieu d'un meurtre (valable pour les bâtiment de rangs 1, 2 et 3) ;
- pour des raisons de sécurité intérieure ou de terrorisme (la Nécrose fait partie de la liste des terroristes) (valable pour les bâtiments de rangs 1, 2 et 3).

Le ministère de l'intérieur, le ministère des affaires étrangères ou le président peuvent à tout moment donner un mandat pour une perquisition valable pour tous les bâtiments (rangs 1, 2, 3 et 4).

### ● Altération des conditions de fouilles au corps sans mandat

Le Réoif peut intervenir sans mandat dans les conditions suivantes, mais il faudra prouver la pertinence de l'intervention (complément à l'Article 14-C - Fouilles au corps) :

- dans le cadre d'un flagrant délit (valable pour une fouille sur des personnes de rangs 1 et 2) ;
- personne recherchée par un Wanted (valable pour une fouille sur des personnes de rangs 1, 2, 3 et 4).

Attention : un mandat peut être lancé pour rechercher un témoin ; dans ce cas, le recherché doit être accompagné sans violence, dans le cadre de son témoignage.

### ● Niveau d'engagement des Réoifs (complément à l'Article 15 - Défense)

- le suspect refuse passivement d'obtempérer (sans violence) : il faut alors utiliser un ton ferme et le raisonner suffit généralement à le faire obéir. La violence et les insultes sont à proscrire, le suspect pouvant porter plainte et réclamer jusqu'à 5 000 Hélias pour violence.
- Le suspect se défend (sans arme) : il faut alors utiliser le pugilat et des techniques de contrôle sans arme, ainsi qu'appeler des renforts au besoin.
- Le suspect est armé et menaçant : il est permis d'utiliser ses armes sans pour autant tuer la personne. Il est également conseillé aux

Réoifs de prendre connaissance de témoins qui pourront corroborer leurs dires.

- Le suspect est armé, menaçant et vient de commettre un ou plusieurs crime(s). L'emploi des armes et leur utilisation en vue de tuer sont autorisés. Il est conseillé aux Réoifs de prendre connaissance de témoins qui pourront corroborer leurs dires

### Code Lauranda

Le Code Lauranda est un résumé des textes des lois de Bolro que les Réoifs doivent réciter à une personne qu'ils arrêtent. Il faut vérifier que la personne comprend en lui demandant d'acquiescer. Une personne procédurière, à qui le code Lauranda n'a pas été explicitement présenté, peut demander (à grands renforts d'avocat) à être libéré pour vice de procédure, libération pouvant pêtre accompagnée d'une amende versée par les Réoifs fautifs (entre 50 et 600 Hélias).

**Le Code Laurenda** : "Vous avez le droit d'avoir un avocat pendant votre interrogatoire. Un avocat public vous sera fourni si vous n'avez pas les moyens financiers suffisants. Vous avez le droit de garder le silence, vous avez le droit de refuser la présence d'un mage ou d'un prêtre pendant votre interrogatoire."

### Comportement lors des aventures

Il n'y a pas de lois qui régissent les Réoifs durant leurs aventures, mais il est de bon ton de respecter les points suivants :

- Les Réoifs peuvent tuer des créatures dangereuses, mais ils doivent également mettre en terre leurs cadavres, ou du moins détruire. Si des plaintes de nuisances issues de cadavres laissés par des Réoifs sont rapportés à un Arrangeur, les Réoifs peuvent avoir à payer d'éventuelles compensations. Par exemple, un Réoif sauve un village de deux Morves, mais laisse leurs cadavres dans un coin... Le Réoif part, les Morves se relèvent en zombies et massacrent une partie de la population... Le Réoif peut être tenu pour responsable.
- Les Réoifs qui découvrent un trésor dans une grotte abandonnée ne sont pas sensés prendre le trésor en pensant que c'est normal. C'est du vol caractérisé : si quelqu'un peu prouver leur culpabilité, les Réoifs peuvent se retrouver mis en accusation et devoir subir un procès.
- Tuer n'est pas une solution en soi. Si un Réoif est attaqué par un brigand ou un voleur, il ne faut pas le tuer comme le ferait un barbare inculte... Il faut l'appréhender et le remettre aux autorités, cela rentre dans le cadre d'un flagrant délit ou d'un délit.
- Si une personne ne veut pas parler aux Réoifs, il ne faut pas la frapper, l'insulter, etc. Ce n'est pas une bonne idée : si cette personne a des connaissances en droit, elle peut attaquer en justice les Réoifs pour violence.